

Les risques majeurs



Le plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde définit l'organisation de la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population face aux risques majeurs (naturels ou technologiques) connus.

[Consultez le document](#)



Îlots de fraîcheur

Dans le cadre de la prévention des risques de canicule, la Ville a identifié sur son territoire des îlots de fraîcheur, espaces extérieurs naturellement frais :

les [parcs et jardins briochins](#)

la place Louis Guilloux, sous le noyer du Caucase (une fontaine à eau est disponible)

la place Anna Politkovskaïa, en haut de la rue Fardel

Conduite à tenir en cas de fortes chaleurs

				
Prenez des nouvelles de vos proches et donnez des vôtres	En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin	Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées	En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin	Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit
VIGILANCE CANICULE			VIGILANCE CANICULE	
	Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)	Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)		Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement
				
uvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, mais pas d'alcool	Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche...)	Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)	Limitez vos activités physiques	Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateur, douche...)
INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France et suivez les comptes officiels sur les réseaux sociaux. RESPECTEZ les consignes données par les autorités			<ul style="list-style-type: none"> • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités 	
@Place_Breves @Ministere_Interieur @Ministere_Santee www.interieur.gouv.fr		 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	@Place_Breves @Ministere_Interieur @Ministere_Santee www.interieur.gouv.fr	

Vigilance rouge

En cas de vigilance orange



Protection Incendie

Le **ministère** de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a édité une brochure "Ne laissez pas la vie de ceux que vous aimez partir en fumée". Elle recense tout ce qu'il faut savoir en matière de lutte contre l'incendie : numéros d'urgence, précautions à prendre, les mesures de détection à employer, les bonnes réactions à observer.

[Consultez-la !](#)

Le Dicrim

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est en ligne !

[Feuilletez le document...](#)

Plan de prévention des risques littoraux et d'inondation

<https://www.saint-brieuc.bzh/au-quotidien/sante-prevention/les-risques-majeurs>

Le PPRL-i délimite les zones concernées par les risques étudiés (inondation par débordement de cours d'eau, submersion marine et recul du trait de côte) et définit notamment les mesures de prévention et d'aménagement à mettre en œuvre.

Les documents établis permettent à chacun d'identifier si son bien est concerné par un des aléas étudiés ; de prendre connaissance des obligations à respecter dans ces zones pour tout propriétaire, exploitant, utilisateur.

Il a été approuvé par un arrêté préfectoral du 28 décembre 2016. Il est consultable en Mairie ou sur [le site de la Préfecture](#).



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)